

Actualités :

- En bref : Un Grenelle III du paysage ?
- Météo des jardins
- Maraîchage et développement durable local
- On n'aime pas : « le poumon vert de Nevers » ! ?
- CLDD : un éclairage
- Saison 2009 : l'agenda

Les gens :

Profession maraîchère :
Trois questions à Catherine Gobet

Patrimoine :

- La convention européenne du paysage

En bref : Tandis que l'on évoque sérieusement un Grenelle de la Mer, les défenseurs du paysage réclament, eux, un Grenelle III du Paysage qui ferait l'alliance entre l'écologie, nos paysages et notre patrimoine. Le Grenelle de l'Environnement représente une avancée certaine pour les économies d'énergie à venir (développement des énergies renouvelables et isolation de l'enveloppe des bâtiments...), la qualité de l'eau, la protection de la biodiversité (trames vertes et bleues) mais les acteurs du paysage restent vigilants. Le colloque de la Société de Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France qui s'est déroulé le 13 mars dernier au Palais du Luxembourg a mis une fois de plus en lumière les sources de croissance et d'emplois générées par le patrimoine architectural et paysager, la nécessaire prise en compte du paysage dans les outils d'urbanisme, les politiques d'aménagement du territoire, les responsabilités des institutions....Au fait, connaissez-vous la différence entre **paysage perçu** et **paysage ressenti** ? La première est visuelle, la seconde est le résultat d'une histoire, d'une culture, d'un symbolisme. En attendant la mise en place de concertations dédiées, par les préfets, à l'échelle locale, nous continuerons de faire signer, tout au long de 2009, notre « Manifeste pour la préservation du paysage de la Baratte traditionnelle ». Le paysage du Val de la Baratte est perçu et ressenti !

MARAICHAGE & DEVELOPPEMENT DURABLE LOCAL : DE L'AMBITION SINON RIEN !

« la crise est bonne à penser »

Claude Lévi-Strauss

Une crise a un début et une fin. Or, la crise morale, économique et environnementale que nous traversons présente les signes avant-coureurs d'une mutation profonde de notre société. L'opportunité de laisser tomber les schémas de penser d'après guerre et d'écrire un nouveau chapitre est bien arrivé n'en déplaît à ceux qui veulent faire durer le système...

Au lieu de rêver au gaspillage des parcelles maraîchères du Val de la Baratte par une urbanisation inopportune, la municipalité de Nevers et les propriétaires privés doivent faire preuve de responsabilité en valorisant les formidables ressources agricoles, écologiques et humaines locales. Il faut minimum 3 hectares pour assurer des rotations tout au long de l'année sur diverses cultures. Les terres

sablonneuses ont la particularité de se réchauffer très vite, ce qui contribue à la croissance rapide des légumes. Un bon engrais biologique et la présence de l'eau toute l'année fait le reste. Gréer des projets de maraîchage en insertion ou en indépendant n'est pas sorcier. Des organisations spécifiques montrent tous les jours leur savoir-faire dans ce domaine. L'investissement est très raisonnable et les retours rapides. Les débouchés sont réels. Tout est question de volonté. Gare aux projets municipaux qui nous éloigneraient de la vocation historique et économique du site ligérien !

Actualités



**avril 2009 : former l'odorat des plus jeunes
Atelier aromatiques sur le « Clos Monard »**

Le CLDD (Comité local de Développement Durable), organe local consultatif, doit rendre ses travaux sur le dossier de la Baratte en fin d'année.

Notre association apporte un éclairage en proposant un scénario de développement, un état des lieux et des axes d'améliorations. Voir les deux modèles sur notre site internet : www.loire-baratte.com dans la rubrique Actu 2009

On n'aime pas : « Le poumon vert de Nevers »

Le Val de la Baratte n'est pas un malade imaginaire ! Mais de quoi souffre-t-il au juste ?

« Le poumon, le poumon, vous dis-je ! » comme Molière, grand connaisseur des travers humains, se plait à le faire dire à Toinette dans le Malade imaginaire. Nous avons donc notre poumon, « poumon vert » selon l'expression chère au maire de Nevers ! Mais que recouvre ce fameux futur « poumon vert » dans ses contenant et contenu ? Ignorantus ignorantia ignorantum : Un parc où l'on jettera des cacahuètes OGM aux jardiniers, devenus espèce en voie de disparition ? Un espace vert supplémentaire ? Une bande marécageuse coincée entre voies bitumées, béton frais et HLM ? (Il faut savoir que la municipalité de Nevers lorgne toujours honteusement sur les parcelles situées en zone de faible aléas, en vue, un jour, de les urbaniser). Le Val de la Baratte, Monsieur, est un espace maraîcher patrimonial original, séculaire et naturel qui abrite des espèces humaines et faunistiques rares à protéger.

Météo des jardins : Fin avril, comme chaque année, la Chaume était inondée (les drains, construits par les anciens, auraient bien besoin d'être rénovés) tandis que l'eau coulait dans le fossé de la Chaume, (rue de la Chaume). Ce fossé entretenu écologiquement à l'automne dernier par des élèves du lycée agricole et toiletté partiellement en mars de cette année par la ville de Nevers constitue un véritable biotope.

SAISON 2009 : L'AGENDA

**4ème « Journées de la Baratte » -
Rendez-vous aux jardins (thème national : terre, terrain, territoire)
Sur le « Clos Monard », jardin flore et insectes de l'association (accès par le fg de la Baratte) :**

- vendredi 5 juin : journée réservée aux scolaires

- **samedi 6 (après-midi) et dimanche 7 (journée) : tout public**

L'association recevra ses partenaires (plantes aromatiques, produits de la nature, artisanat, associations...) et présentera diverses expositions : flore sauvage de la Baratte, sculptures et peintures sur le thème des camélias, « le jardinage des sentiments » et langage des fleurs, inauguration du nouveau carré de l'amitié, Miel et abeilles

Activités des enfants :

- samedi après-midi (15 h) atelier de jardinage ;

- dimanche (15 h) atelier de dessin peinture et modelage

Activités tout public : ateliers perles et point de croix ; visite guidée du Val de la Baratte, à partir du Clos Monard, le dimanche, départ à 15 h, prévoir d'être bien chaussé ; Buvette samedi et dimanche, restauration rapide dimanche.

- **5ème « Mangeux d'ail » et terroirs - Fête européenne du patrimoine 20 septembre toute la journée**

- **Traditionnelle Fête de la Saint-Fiacre : samedi 2 octobre**